



A.V.C.P. CLUB DE VTT PLÉCHATTEL SECTION JEUNES

MESURES SPÉCIFIQUES LIÉES À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Date d'effet des présentes mesures : de suite et jusqu'à réception de nouvelles consignes sanitaires des autorités compétentes.

1) PRINCIPES GÉNÉRAUX

Sans directives complémentaires de la part de la Préfecture, les mesures à appliquer sont celles édictées par le gouvernement par le biais des médias, à savoir :

- Distanciation entre les personnes d'au moins un mètre,
- Pas d'embrassades, accolades ou serrages de mains,
- Apporter un masque et le mettre en permanence sauf en roulant (jeunes et encadrants),
- En cas de suspicion de maladie, rester chez soi, consulter un médecin.

2) RÈGLES SPÉCIFIQUES À APPLIQUER AU SEIN DU CLUB :

- Rassemblement sur la place devant la Mairie (et non au local),
- Accès au local interdit (sauf encadrants),
- Tenue à jour d'un registre de présence par les encadrants,
- Tenue à jour de la composition des groupes par les encadrants,
- Venir en tenue, survêtement à garder dans le camelbak,
- Apporter eau et coupe-faim (pas de goûter fourni par le club),
- Accès aux sanitaires régulé,
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie des sanitaires,
- Pas de prêts ou d'échange d'équipement ou effets personnels entre les jeunes,
- Durant la sortie, privilégier la distanciation autant que possible.

CONSIGNES À RAPPELER PAR LES ENCADRANTS À CHAQUE SÉANCE